



ILOT BIODIVERSITE – NOVEMBRE 2023

Adaptation à la sécheresse ! Les Fédérations des chasseurs des Hauts de France au soutien de la faune.

Les périodes de sécheresse, associées à un changement de paysage agricole qui tend, depuis plusieurs années, à la simplification et la perte des éléments fixes du paysage, notamment des mares, sont la cause d'une difficulté d'accès à l'eau pour la faune sauvage. Pour pallier à cette problématique et restaurer le potentiel d'accueil de la biodiversité en plaine, les Fédérations des chasseurs des Hauts de France proposent à leurs adhérents la mise en place **d'îlots biodiversité** intégrant **un kit buisson de 25 plants** et **un abreuvoir** muni d'une pente douce (1 m x 1m avec une pente douce antidérapante, profondeur max 25 cm).

Ilot biodiversité clé en main à prix attractif!

Grâce au soutien financier de la Région des Hauts-de-France, de l'Office Français de la Biodiversité et de la Fédération Nationale des Chasseurs, **l'îlot est proposé à 50 €, soit environ 80 % du coût total subventionné !**

Engagements :

- Je m'engage à implanter mon ou mes îlot(s) conformément aux préconisations suivantes (uniquement en milieu naturel, hors volières, au sein d'une zone enherbée de 15 m² minimum).
- Je m'engage à laisser les personnels de la fédération contrôler le bon usage de mon îlot et à rembourser l'ensemble des frais et subventions engagés en cas de non-respect des préconisations d'implantation.
- Je m'engage à fournir une carte localisant précisément l'îlot.

KIT BUISSONS : 25 PLANTS

- 60/80 cm racines nues :
[Charme commun ; Groseiller à grappes ;
Noisetier commun ; Aubépine ; Viorne obier]
- 25 Dalles de chanvre 0,45 m * 0,45
biodégradables (prévoir un complément type
copeaux),
- 25 tuteurs,
- 25 protections chevreuil
biodégradables,
- 50 agrafes

50 €

Bac abreuvoir



Il est recommandé d'associer à ces îlots un pierrier (disponibilité en insectes et fourmis, ...), un tas de bois, de branches ou quelques galettes de bois.

BON DE COMMANDE A RETOURNER AU PLUS TARD LE 15 SEPTEMBRE 2023

Avec le règlement par voie postale à : Fédération des Chasseurs de l'Aisne - 1, chemin du pont de la planche – 02 000 Barenton Bugny

- **Nom /prénom :**

Bénéficiaire : Agriculteur – Chasseur – Privé – Autre :

- **Adresse complète :**

- **Téléphone :**

Mail :

- **Commune d'implantation :**

Précision : terrain privé – parcelle agricole – bord de chemin – autre :

Plantation d'îlots biodiversités en plaine		
Nbre d'îlot biodiversité	50 € / kit	TOTAL €
	x 50 €	
Règlement par chèque à l'ordre de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aisne		TOTAL

Opération réalisée en fonction des stocks disponibles. La Fédération des chasseurs peut refuser la fourniture des îlots si la localisation de l'implantation ne semble pas pertinente.

SIGNATURE